



EnvitéRA

Santé-Environnement Rhône-Alpes

www.envitera.com

Appel à Projets EnvitéRA 2015

Date d'ouverture : 15/10/2015

Date de clôture : 15/12/2015

Présentation de la plateforme EnvitéRA

La plateforme régionale Santé-Environnement EnvitéRA est une structure interface entre recherche académique et acteurs socio-économiques. Elle a été mise en place dans le cadre du deuxième Plan Régional Santé Environnement.

Deux approches complémentaires sont à la base des actions de la plateforme :

- mobiliser les chercheurs de différentes disciplines (médicales, environnementales et des sciences humaines et sociales) pour permettre de répondre à la problématique santé-environnement dans toute sa complexité,
- travailler avec le réseau régional de partenaires socio-économiques, pour favoriser les échanges, et par là-même permettre un meilleur transfert des connaissances de la recherche et mobiliser les chercheurs sur des problématiques des opérationnels pour aider l'aide à la décision des acteurs publiques.

L'ambition d'EnvitéRA est d'offrir un portail unique d'accès à la recherche dans cette thématique en s'appuyant sur une offre structurée autour d'outils mutualisés, afin de faciliter la mise en réseau et le transfert des connaissances.

La plateforme est soutenue financièrement, par la Région Rhône-Alpes, la DREAL et l'Agence Régionale de Santé. Elle est portée par le GIS Envirhônealp qui a structurée cette dynamique et contribue à son animation.

L'appel à projet est ouvert pour sa troisième période et permet de soutenir la communauté scientifique régionale dans un certain contexte décrit ci-dessous.

L'AAP EnvitéRA se positionne de façon complémentaire par rapport à d'autres appels à projet (Rovaltain, Arc), dans sa dimension régionale et dans les objectifs à atteindre et décrits ci-dessous.

Rhône-Alpes Région



Objectifs et positionnement de l'Appel à Projets EnvitéRA 2015

Le soutien accordé par la plateforme est dirigé soit à l'amont de projet de recherche, soit à l'aval, une fois les projets de recherche réalisés :

- A l'amont, il s'agit de permettre de favoriser l'émergence de nouvelles coopérations dans un souci d'interdisciplinarité, de permettre de développer son réseau, travailler sur des questions émergentes, préparer un projet de recherche avec de nouveaux partenaires pour mettre en place un projet de recherche ambitieux.
- A l'aval, le projet de recherche est réalisé, la plateforme peut alors soutenir le travail de communication, de valorisation des résultats acquis, d'accompagnement pour le transfert de méthodologie, de validation de démonstrateurs (capteurs, bioindicateurs...°)

Les projets EnvitéRA seront **par exemple** l'occasion de réaliser :

- une synthèse bibliographique,
- un traitement et une analyse de résultats existants,
- une étude économique, analyse coût / bénéfice en santé environnement par exemple, une étude prospective pour identifier les sujets de recherche les plus pertinents à traiter ou pour mettre en place des partenariats entre organismes de recherche et opérateurs économiques, par exemple dans le cadre de la préparation de réponses à des appels d'offre recherche nationaux ou européens, Dans ce cadre les études de faisabilité nécessitant l'acquisition de résultats préliminaires permettant le développement d'un projet de recherche peuvent être considérées.
- une étude technique sur les besoins en équipements nécessaires pour développer des recherches innovantes.

Dans un contexte particulier de fusion des Régions, les projets associant les équipes de la région Auvergne seront considérés avec attention.

Les thématiques ciblées :

- Nanomatériaux dans l'environnement et impacts sur les écosystèmes et la santé humaine,
- Pesticides et impacts sur la santé,
- Aménagement du territoire et enjeux en santé environnement,
- Gaz de schistes pour les aspects perception par les populations, étude économique.

Livrables attendus :

- présentation orale pour une journée de restitution,
- synthèse accessible au grand public (cinq pages maximum), avec un résumé qui sera rendu accessible sur le site internet de la plateforme EnvitéRA,
- le rapport scientifique complet de fin de projet.

Sélection des projets

Modalités de financement :

Le soutien financier s'élèvera à hauteur de 5 k€ à 15 k€ par projet. Il pourra par exemple être affecté à des frais de fonctionnement ou de rémunération de stagiaire ou de CDD.

Les projets retenus à l'AAP EnvitéRA 2015 seront financés jusqu'en avril 2017. La formalisation de la sélection se fera par le biais d'une convention entre les services administratifs auxquels est rattaché le porteur de projet et La COMUE Grenoble Alpes, gestionnaire de la plateforme EnvitéRA. La moitié de la subvention sera accordée lors de la signature de la convention, le solde étant versé à la fin sur présentations des justificatifs (factures) et du rapport. A la date limite qui sera définie dans la convention l'ensemble des factures devront être remises à la plateforme EnvitéRA.

Tous les projets soumis, s'ils respectent les règles administratives d'éligibilités sont envoyés pour évaluation scientifique.

Ils sont ensuite présentés au comité de financeurs, qui est seul juge pour attribuer le financement.

Comment candidater ?

Les projets d'étude seront envoyés au format PDF à contact@envitera.com, avant le 15 décembre 2015.

Pièces à joindre au dossier de candidature :

- Le formulaire de candidature dûment rempli, qui inclut un projet d'étude de deux pages maximum.
Sont demandés :
 - **une version informatique** à adresser par e-mail,
- Le CV du porteur de projet,

Si possible, le CV de la personne recrutée le cas échéant (stagiaire, CDD...).

Calendrier prévisionnel*

Soumission des projets : 15 décembre 2015

Evaluation : 30 janvier 2016

Sélection : fin février 2016

Rédaction des conventions : Mars –Avril 2016

Restitution des projets : Avril 2017

*Ce calendrier peut être susceptible d'évoluer.